

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 23 (1996)  
**Heft:** 2

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SOMMAIRE

## Forum

Plaisir ludique

## Pages officielles

## Culture

Le Panorama des Bourbakis

## Economie

Banques cantonales:  
le défi de rentabilité

## Tourisme

Le canton du Tessin

## Scrutin

Votations fédérales  
du 9 juin 1996: agriculture et  
secrétaires d'Etat

## Mosaïque

## Dialogue

Courrier des lecteurs

## SSE-Info

## Page de couverture

Jeu de guerre de 1810. Le jeu de cartes se répand grâce aux voyageurs. (Photos: Max Baumann)

## IMPRESUM

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 23<sup>e</sup> année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 310 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Alice Baumann (AB), Bureau de presse Alice Baumann Conception; Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale. Rédacteur des Communications officielles: Robert Nyfeler (RN), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Marie-Hélène Zurkinden et Fabienne Girardin.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 10, fax +41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3084 Wabern.

4-7

9/10

11

12

13

14/15

16/17

18

19



Les pages régionales de la «Revue Suisse font régulièrement état de soirées de cartes. Le jeu de cartes est pour nombre de Suisses de l'étranger synonyme de compagnie et représente un lien avec la patrie. Bien qu'«importé» au 18<sup>e</sup> siècle par des soldats rentrant au pays, le jass sous sa forme actuelle est considéré comme un jeu de cartes d'origine suisse. Rares sont les Suisses qui ne connaissent pas les mots bock, atout, stöck etc. Des émissions de télévision ont encore accru le succès populaire de ce jeu.

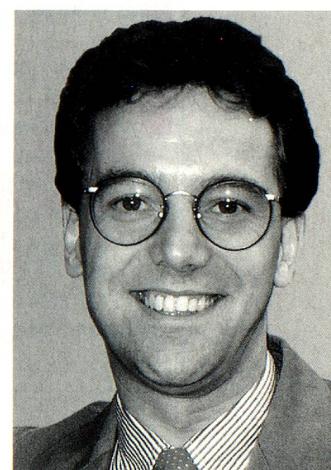
La popularité croissante du jass grâce à la télévision et à la multiplication de championnats ont inspiré la publication d'un «Règlement officiel suisse de jass» qui s'attribue le mérite, selon sa préface, «d'avoir mis de l'ordre dans le fouillis des diverses variations réglementaires cantonales et communales». Mais ce nouveau règlement a suscité l'ire de certains passionnés «libres penseurs» qui l'ont jugé inutile et peu sensé.

Considérant qu'il y a certainement des problèmes plus importants dans le monde, la grande majorité des joueurs de jass ne se souciera guère de ces querelles académiques et continuera à jouer selon son bon plaisir et ses propres règles. Règlement ou pas, le jass, ici ou là, échauffera les esprits et suscitera la colère, la chance et la guigne plongeront

les uns dans l'exubérance et feront enrager les autres, l'erreur du partenaire lui vaudra un regard irrité.

La popularité du jass dans toute la Suisse, la cinquième comprise, nous a amenés à nous intéresser de plus près à ce jeu. Non pour donner des recettes et encore moins vanter les mérites et exposer les inconvénients de tel ou tel type de jeu. Nous avons voulu, au contraire, nous pencher sur les aspects historiques et sociaux de ce jeu; donner aux lecteurs intéressés des informations sortant de la sphère purement technique et tactique sans ennuyer les lecteurs non-joueurs avec un charabias incompréhensible aux non-initiés.

Ce faisant, nous avons eu une idée bien helvétique: réunir autour d'une table des gens des différentes régions du pays et les faire jouer aux cartes. Cette rencontre a eu beaucoup de succès. Ce qui prouve que même si le jass n'est pas un produit typiquement suisse – comme beaucoup d'autres choses d'ailleurs qui passent pour telles – il n'en est pas moins un élément de rapprochement; aussi et tout particulièrement pour les Suisses de l'étranger.



René Lenzin